Programme Prédateur Proie Lynx





















Sommaire

- 1. Le Programme prédateur proie lynx
 - 1.1 Les Premiers résultats du Programme Prédateur-Proie Lynx
 - 1.2 L'introduction du programme en Haute-Savoie
- 2. Le suivi en Haute-Savoie
 - 2.1 Le protocole de suivi mis en place
 - 2.2 Les résultats du suivi de 2022 en Haute-Savoie
- 3. Valeur de la méthode
- 4. Bilan du suivi
- 6. Avenir du projet

1. Le Programme prédateur proie lynx

Depuis la réintroduction du lynx Boréal (*lynx lynx*) en Suisse, ce dernier est réapparu naturellement en France dans les années 1970. La Fédération des Chasseurs du Jura a initié en 2012 un partenariat avec les Fédérations de Chasses de l'Ain, du Doubs ainsi que L'Office Français de la Biodiversité (ex ONCFS). Ce partenariat a permis d'estimer la densité de lynx présent sur le massif Jurassien, soit une fourchette comprise entre 0.7 et 1.9 Lynx au 100 km², à savoir une population estimée entre 108 et 173 individus sur le massif (ONCFS, 2014).

Le suivi des populations d'ongulés dans le cadre de missions fédérales et de la réalisation de plans de chasse ont montré une fluctuation des effectifs et de la densité de population alors que les populations de lynx étaient stables. Les deux populations fluctuent indépendamment l'une de l'autre, cela a donc soulevé de nombreuses interrogations, de la part des chasseurs locaux, des gestionnaires de la faune sauvage et de la communauté scientifique concernant les interactions entre le Lynx et ses proies.

donner Pour suite ces questionnements, le programme prédateur proie lynx fait son apparition pour une durée minimum de 10 ans dans le département du Jura et de l'Ain à la suite d'un appel à projet de l'OFB. Les fédérations de chasse de ces deux départements répondent présentes, et la Haute-Savoie y est associée par extension. Cette association a pour but de mener au mieux cette étude financée par la



Fédération Nationale des Chasseurs, le Conseil départemental de l'Ain et du Jura, le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, la Direction Régionale de l'Environnement de L'Aménagement et du Logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Compté, la Fondation François Sommer et de l'Office Français de la biodiversité (dans le cadre de l'écocontribution).

Le programme Prédateurs Proie Lynx vise à rendre compte de tous les aspects de la présence du Lynx. On y retrouve cinq grands axes d'études :

- ➤ Analyse de la perception du Lynx par les acteurs du territoire (chasseurs, agriculteurs, forestiers et grand public);
- Étude des variations dans l'espace et dans le temps de la pression de prédation exercée par le Lynx et de la pression de chasse ;
- Suivi et analyse des influences de la prédation par le Lynx et de la chasse sur la démographie des ongulés (taux de survie, densité, abondance...);

- Influence de la chasse et de la prédation par le Lynx sur l'utilisation de l'habitat par les ongulés (comment les ongulés adaptent leur façon d'utiliser le milieu face à la prédation et à la chasse ? Cela a-t-il des répercussions sur la régénération forestière ?);
- ➤ Étude de l'équilibre entre les populations d'ongulés et leur environnement dans un contexte de prédation par le Lynx et en présence d'une activité cynégétique.

Pour y parvenir plusieurs dispositifs sont mis en place :

- Le suivi par piège photographique des lynx,
- Le suivi de chevreuils et de chamois par GPS et télémétrie,
- Le suivi par collier GPS des Lynx,
- L'analyse précise des actions de chasse sur les sites d'études,
- L'analyse de critères morphologiques sur les ongulés capturés,
- L'analyse sanitaires sur les ongulés capturés,
- L'analyse des peuplements forestiers, des abroutissements et du potentiel de régénération.

Pour y parvenir, il a été mis en place dans le Jura et l'Ain deux zones d'études pour une secteur d'étude de 280km².

1.1 Les Premiers résultats du Programme Prédateur-Proie Lynx

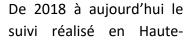
- Jura 4-5 lynx résidents pour une superficie d'étude de 150 km² / 10 mois
- Ain : 4-5 lynx résidents pour une superficie d'étude de 131 km² + 3 jeunes photographiés / 10 mois
- 41 chevreuils et 63 chamois capturés dans le Jura
- 200 bénévoles mobilisés pour les captures
- > Domaine vital du chamois défini à environ 140 ha
- Distance de dispersion du chamois depuis les lieux de captures environ 8 km
- > Taux de survie des chamois adulte bonne mais problème de succès reproducteur
- Taux de survie des chevreuils adulte observé dans le Jura relativement faible
- Observation exceptionnelle de la dispersion d'une chevrette capturée dans l'Ain jusqu'en Haute-Savoie (environ : 30 km à vol d'oiseau)

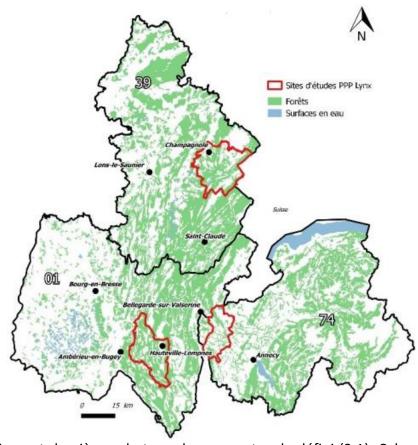
1.2 L'introduction du programme en Haute-Savoie

En 2017, afin d'accroître le périmètre du programme, la Fédération des chasseurs du Jura et de l'Ain ont sollicité celle de la Haute-Savoie pour l'inclure au programme Prédateur-Proie-Lynx. À la suite de la réponse favorable de la Fédération de chasse de la Haute-Savoie, cette dernière apporte un soutien financier et s'engage à mettre en place un suivi sur les massifs limitrophes (Mont des Princes, Clergeon, Vuache).

Ces massifs de Haute-Savoie sont connus comme des territoires propices à la présence du lynx et également comme un corridor essentiel pour la dispersion des individus vers l'arc alpin.

Historiquement, nous avons pu observer une forte présence de cette espèce durant 3 années consécutive (2013 à 2015) la présence grâce à d'indices de reproduction élevés qu'habituellement. Ainsi durant cette période, les sociétés de chasse appréhendaient un effondrement des d'ongulés populations elles pour lesquelles fortement s'étaient investies.





Savoie consiste en un déploiement de pièges photos selon un protocole défini (2.1). Cela a pour but de prendre des clichés des Lynx éventuellement présents dans les zones. Pour maximiser les chances de photographier ce prédateur, les suivis se sont cantonnés sur la période du rut (janvier à mars) en débordant un peu sur le début du printemps. C'est à cette période que les individus se déplacent le plus pour trouver un partenaire. Les photographies prises nous permettront de tracer les individus déjà connus et d'identifier ceux qui ne le sont pas encore.

2. Le suivi en Haute-Savoie

2.1 Le protocole de suivi mis en place

Pour permettre l'intégration des données au programme prédateur-proie et répondre aux logiques du suivi du Lynx, la pose des pièges photographiques doit répondre à une méthode bien précise. Un maillage de 2,5 x 2,5 km a été mis en place par les Suisses, dans lequel deux



pièges photographiques doivent être posés face à face pour assurer le suivi. Ces caractéristiques ont été définies comme telles pour offrir le meilleur ratio entre l'effort de suivi et le degré de couverture assuré. En effet, sans compter le coût des appareils, leur maintenance et le tri des photos réalisées peut vite devenir chronophage. Il était donc nécessaire de trouver un compromis. Ainsi avec 14 pièges photographiques, il est possible de couvrir 7

mailles de 2,5km x 2,5km.

Pour permettre l'identification des individus photographiés, il est préconisé d'utiliser des pièges photographiques à flash incandescent permettant d'avoir des images en couleur. L'inconvénient de ces dispositifs est qu'ils sont très visibles lorsqu'ils se déclenchent et qu'ils ne permettent qu'un cliché de nuit (qu'un flash possible). De fait, chaque point d'observation doit être d'un appareil à flash incandescent et d'un autre à led noir.

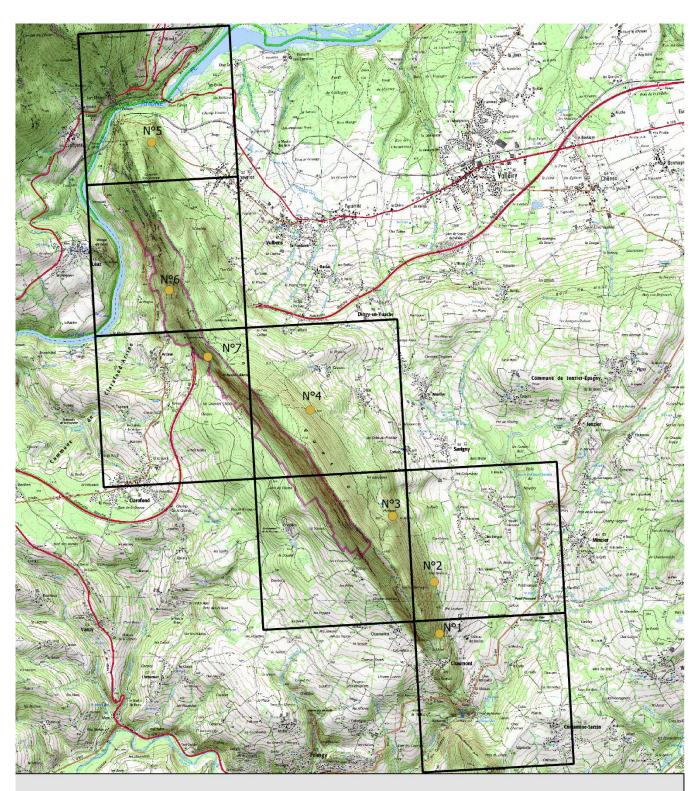
Le choix de l'emplacement des pièges photographiques a été, dans la plupart des cas, vu avec les chasseurs à partir des observations déjà réalisées et ciblé en priorité sur des sentiers forestiers qui sont très utilisés par le prédateur lors de ses déplacements. Les appareils sont disposés face à face et séparés d'une vingtaine de mètres de manière à photographier les deux flancs de l'individu et ainsi garantir son identification.

Les photographies de lynx réalisées sont transmises à l'unité de l'Office Français de la Biodiversité basée à Grenoble et spécialisée dans l'identification des Lynx grâce la mise en place d'un trombinoscope national. Celui-ci permet grâce aux tâches, aux rayures et aux coloris du pelage de l'individu de l'identifier avec certitude avec l'attribution d'un nom de code.



Évidemment, la pose des appareils а permis de photographier les allers et venues de la faune sauvage et des Hommes. Les résultats sont présentés sous la forme de nombre d'évènement et non en nombre de photos. évènement correspond l'ensemble des photos déclenchées par un seul individu, dans un délai inférieur à 5 minutes. L'arrivée d'un second individu, de la même espèce ou non, se traduira par un second évènement.





Mailles et emplacements des pièges photographiques du suivi en 2022

Suivi Lynx - Programme Prédateur-Proie Légende

Localisation pièges photographique

☐ Mailles Suivies 2022





Fédération des chasseurs de la Haute-Savoie QGis 3.4.9 FDC 74 22 - 06 - 14

2.2 Les résultats du suivi de 2022 en Haute-Savoie

Comme il avait été convenu, à la suite du premier suivi en 2018, une rotation a été instaurée d'une année sur l'autre avec :

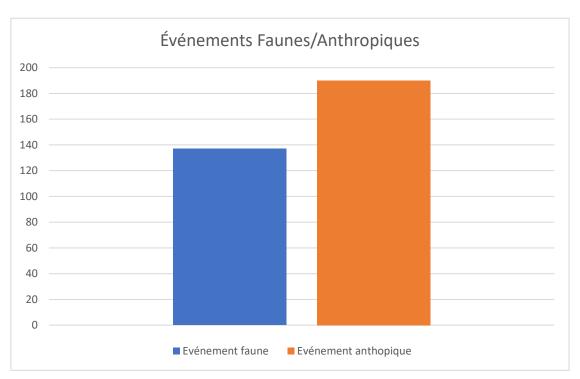
• 2019 : suivi Mont des Princes – Clergeon avec 16 appareils

2020 : suivi Vuache avec 16 appareils

• 2021 : suivi Mont des Princes – Clergeon avec 14 appareils

2022 : suivi Vuache avec 14 appareils

Le suivi réalisé cette année 2022 a abouti à 327 événements photographiques au total (faunes sauvages et hommes inclus). Parmi ces 327 événements photographiques, 190 (soit 58%) sont des événements anthropiques (piétons, vélos, trailers, Véhicule, ...). Ces chiffres démontrent que ces massifs de l'avant pays sont fortement fréquentés de jour comme de nuit malgré le choix des emplacements sur de chemin peu fréquenté. De même, la plupart des photos faites sur la faune sauvage sont réalisées durant la nuit ou au moment du coucher ou du lever de soleil. Nous avons pu récolter 137 événements photos sur la faune sauvage. Parmi ces 137 événements, 44 concerne la petite faune (Renard, Chat forestier, marte ou Fouine, Blaireau, lièvre) soit 13%. Pour ce qui est de la grande faune (Sanglier, cerf, chevreuil, chamois et lynx) 93 événements ont été relevés soit 29%.



L'observation des ongulés reste aléatoire en raison de la disposition des appareils qui ne correspond à une configuration adéquate pour un relevé exhaustif de ces espèces.

Les pièges photographiques utilisés pour ces suivis ont été mis en place le 10 février 2022 et ont été retirée le 19 avril 2022. Ils ont donc été en état de marche pour une durée de 2 mois et 1 semaine.

Les observations du lynx:

Cette année nous avons eu 5 événements photo concernant le Lynx sur l'ensemble du massif étudié (Vuache). Ce qui en fait le meilleur résultat obtenu depuis le début du suivi en Haute-Savoie.

Le premier événement photo a été pris le 10 février 2022 à 5h37 du matin sur la commune de Chaumont. Le piège photographique a subi un disfonctionnement ce qui a rendu la photo peu lisible. La photographie a été communiquée à l'unité de recherche de Grenoble où elle est en cours d'identification.



Le second et le troisième évènement photo ont été pris le 13 février 2022 sur 2 pièges photographique l'un à 21h06 et l'autre à 21h09 du point n°7 situé sur la commune de Clarafond-Arcine. Ces 2 pièges photographique, ont été volé après seulement 22 jours de pose, au vu de la forte fréquentation nous avons préféré ne pas continuer le suivi sur ce chemin. Les photographies ont été communiquées à l'unité de recherche de Grenoble où elles sont en cours d'identification.











Le quatrième évènement photo a été pris le 22 février 2022 à 17h53 sur la commune de Chevrier. La photographie a été communiquée à l'unité de recherche de Grenoble mais il semble peu probable que l'individu puisse être déterminé.



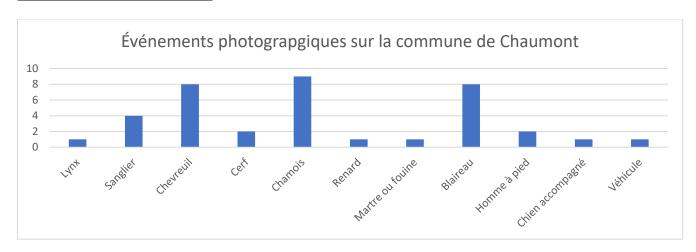
Le cinquième évènement photo a été pris le 29 mars 2022 à 18h36 sur le même piège photo que le précédent à Chevrier. La photographie a été communiquée à l'unité de recherche de Grenoble mais il semble peu probable que l'individu puisse être détérminé.



Les observations de la faune sauvage

			Lynx	Sanglier	Chevreuil	Cerf	Chamois	Renard	Chat domestiqu	Chat forestier	Martre ou fouine	Blaireau	Lièvre	Homme à pied	Chien accompagné	Homme vélo	Véhicule
CHAUMORI	Points N 1	Février		2		1	1				1						
		Mars		2	1		2	1				2					
		Avril					6					3					
	Points N°2	Février	1		2									1			
		Mars			5	1						3		1			1
		Avril													1		
S N N N N N N N N N N N N N N N N N N N	Points N°3	Février					3							2			
		Mars		1		1	3							11	1		
		Avril					4		1			2		10	1		
	Points N'4	Février										2		11			
		Mars		2	2							4	2		7	3	
		Avril			4							2		15	6	2	
CHE WHER	Points N [.] 5	Février	1	1			1					1		1	2		
		Mars	1	1	2		1					3		11	6		
		Avril		1	1		1					3		7	1		
CLARAFORD ARCINE	Points N'6	Février		4			6	1				5					
		Mars		1		3	10					3					
		Avril		1		2	4										
	Points N°7 (vol)	Février	2	2			3			5				49	3		
		Mars															
		Avril															
		total	5	18	17	8	45	2	1	5	1	33	2	156	28	5	1

Commune de Chaumont:



Nous avons mis en place sur la commune de Chaumont un total de 4 pièges photographiques soit 2 mailles de 2 pièges photographiques disposés sur le Vuache. Grâce à ces pièges nous avons identifié 36 événements photos. La plupart étant des événements faune, les événements d'ordre anthropique sont peu représentés. Un des points de pause ce trouvait dans un couloir entre 2 barres rocheuse ce qui explique le grand nombre d'événements chamois. A noter également le passage régulier de blaireaux. Concernant le second point de pause, il se trouvait au abord d'une piste de débardage. Nous avons pu constater de nombreux événements chevreuil ainsi que l'observation du lynx. On peut noter une faible présence humaine ; principalement des chasseurs et des forestiers ont été observés sur les pièges photographiques.

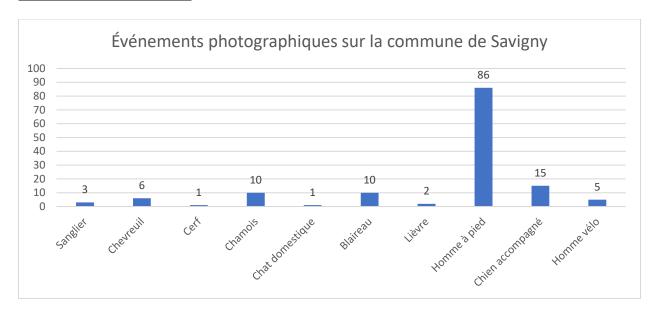








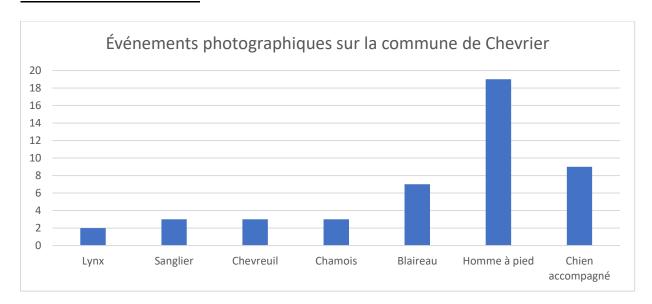
Commune de Savigny:



Sur le secteur de Savigny, un total de 4 pièges photographiques a été disposés soit 2 mailles de 2 pièges photographiques. Nous avons pu récolter 126 événements photographiques. Sur ces 126 événements photographiques 93 concernent l'homme soit 74%. Il est constaté sur le premier point un nombre important et régulier de passages de chamois. Sur le second point passe par un parcours de randonnée très fréquenté d'où le grand nombre d'évènements d'ordre anthropique avec quelques observations de chevreuils et de lièvre.



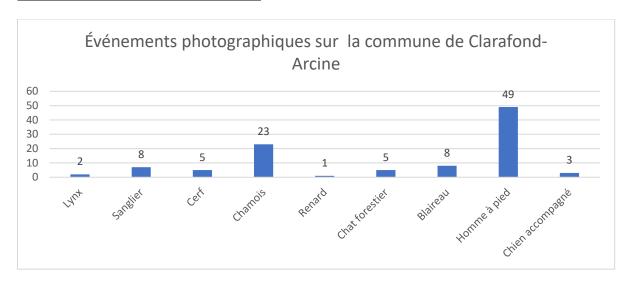
Commune de Chevrier:



Sur le secteur de chevrier, nous avions posé 2 pièges photographiques soit 1 maille d'étude. Ces pièges ont été installés sur un chemin. On peut noter une forte présence anthropique (61% des événements photographiques) seulement 24% sont des photos de grande faune et 15% de petite faune (blaireaux).



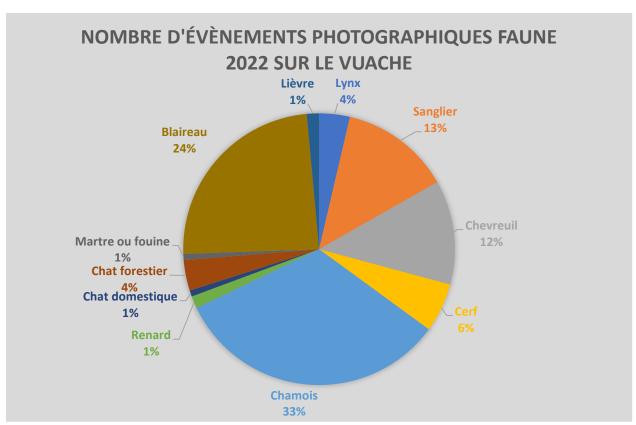
Commune de Clarafond-Arcine :

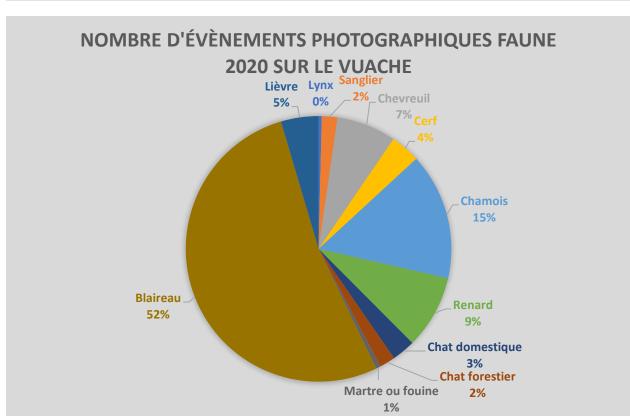


Nous avons mis en place sur la commune de Clarafond-Arcine 4 pièges photographiques réparties sur 2 mailles. Le premier secteur se situait sur une barre rocheuse avec pierrier. On a pu constater un grand nombre de passages de chamois en adéquation avec le type de milieu. Un grand nombre de photo grande faune ont également été prise dont l'intégralité des événement cerfs et 6 des 8 observations de sangliers. Pour ce qui est de la petite faune les événements renards et blaireaux se situent également sur ce secteur. Pour le second secteur, il se situait sur un sentier de randonnée fréquenté entre 2 barres rocheuses. C'est sur ce point que nous avons pu constater les événements d'ordre anthropique. Nous avons également pu observer le passage de chats forestiers mais également de quelque chamois ainsi que les 2 événements lynx. Malheureusement les pièges photographiques ont été volés. Cela a donc rendu le suivi limité aux résultats obtenus sur une période de 22 jours.



Globalement:

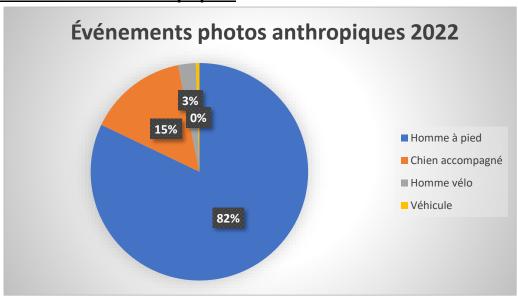




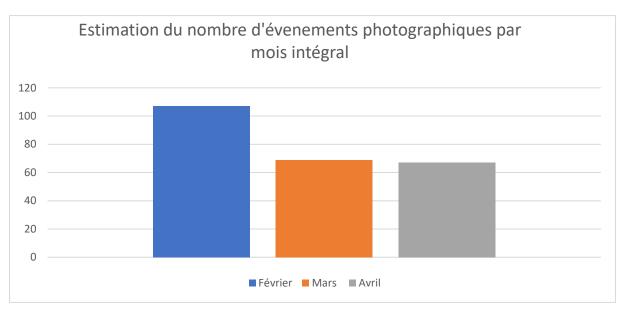
Tout d'abord le nombre d'événements photographiques entre 2020 et 2022 est très différent avec 525 événements faune en 2020 contre 137 évènements faune en 2022. Concernant le ratio de photographies prise par jour, on peut constater une forte diminution entre 2020 et 2022 : en 2020 nous avions 864 jours de suivi pour 16 pièges photographiques soit 0.6 photos par jour en tout, alors qu'en 2022 nous avions 872 jours de suivi sur 14 pièges photographiques soit 0.15 photos par jour au total. Cette différence du nombre d'événements photo peut s'expliquer par le choix des emplacements des appareils, qui ont évolué : des points sur lesquels il y avait un nombre important d'événements photo en 2020 n'ont pas été replacés en 2022 sur ces emplacements. Par exemple pour ce qui est du blaireau (qui représente 52% du nombre d'événements photographiques en 2020), 88% soit 242 données vienne de seulement 2 secteurs n'étant plus présents en 2022. Les événements photographiques réalisés cette année font ressortir 4 grandes espèces présentes sur le territoire : le chamois (33% des événements photo), le blaireau (24% des événements photo), le sanglier (13% des événements photo) et le chevreuil (12% des événements photo). On peut constater :

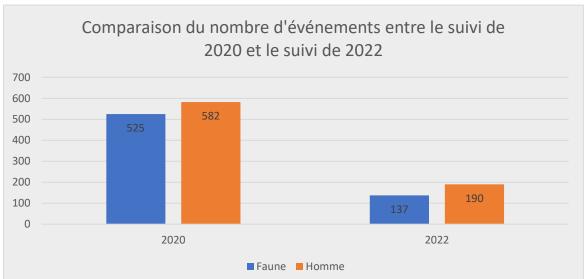
- Une nette augmentation du pourcentage d'événements photographiques concernant le chamois (45 événements photographiques sur 137 soit 33% des photo en 2022 contre 81 évènements sur 525 photos soit 15% en 2020)., liée au changement d'emplacement des appareils sur des zones plus propices à l'espèce.
- Une nette augmentation du pourcentage d'événements photographiques concernant le sanglier (18 événements photo soit 13% des photos en 2022 contre 10 soit 1.9% en 2020).
- La quasi-absence de photographie de renards (47 fois soit 9% des événements photo de 2020 contre seulement 2 fois soit 1% des événements photo de 2022) possiblement liée au changement de place de certains appareils vers des zones moins propices à l'espèce.
- Une forte diminution du nombre d'événements photographiques pour le blaireau (276 fois soit 52% des événements photo en 2020 contre 33 fois soit 24% des événements photo en 2022) malgré son maintien parmi les espèces les plus présentes sur le massif.

Les observations anthropiques



Les observations d'ordre anthropique relèvent principalement de personne faisant de la randonnée ou du trail ou promenant un chien. Ces observations se situent principalement sur la commune Savigny, Chevrier et Clarafond-Arcine. On peut noter que l'intégralité des vélos ont été vus à Savigny et 1 véhicule forestier sur la commune de Chaumont.





On observe une tendance à la baisse au fur et à mesure de la saison, assez étonnante au vu du retour des beaux jours. En parallèle on observe une nette diminution des événements anthropiques comparé à 2020. Celle-ci peut se justifier par le choix des emplacements des appareils, qui ont évolué. Il a également été relaté que durant l'année 2020 seulement 2 points de suivi placés sur des secteurs fortement empruntés ont pu obtenir 306 événements photos, ce qui pourrait expliquer une telle différence entre 2020 et 2022





3. Valeur de la méthode

Évaluation du protocole

	Atouts	Handicaps
	<u>Forces</u>	<u>Faiblesses</u>
Interne	-Mise en place facile -Dispositif GSM possible - Vision globale du secteur (observation de faunes sauvages et anthropiques) -Choix de l'emplacement des pièges photographiques	-Limitation de la couverture des pièges photographiques (Mont des Prince et Clergeon/Vuache) -Disfonctionnement des pièges - Obligation d'une surveillance du bon fonctionnement des dispositifs
	<u>Opportunités</u>	Menaces
Externe	-Collaboration avec les chasseurs pour identifier les secteurs les plus propices - Intérêt des présidents pour ce suivi -Prise en connaissances d'éventuels nouveaux individus	-Vol (2 cette année), limitant la période de suivi (hiver) car au printemps et en été, le risque est trop important -Configuration des massifs inadéquate pour permettre d'accroitre les opportunités de photographier un lynx (2 pièges photo pour 2,5km² = trop faible)

Pour la cinquième réitération de ce suivi, le bilan est plus que positif avec de nombreux événements photo de lynx, et semble porter ses fruits. Cependant ces événements restent très aléatoires, et ne permettent pas un suivi optimal. Au vu de la faible couverture en terme d'appareils, qui se justifie par le protocole de suivi utilisé, cela limite fortement le potentiel de détection dans les massifs étudiés qui sont finalement peu étendus et très étirés.

En outre, la menace permanente des vols, contraint fortement le suivi. Elle fait obstacle à l'équipement de certains secteurs propices à l'observation du Lynx, mais trop exposés. La fréquentation des secteurs étant trop importante à partir de mai, elle nous oblige à restreindre le suivi de janvier à avril.

4. Bilan du suivi

Pour cette cinquième opération, alors que de nombreuses observations et indices de Lynx ont pu être observées, on ne connaît pas le ou les individus photographiés car ils sont encore en cours d'identification. Il est cependant possible qu'il s'agisse en partie de la femelle déjà identifiée en 2020. De plus certains clichés ne pourront pas être identifiés à cause du faible couvert corporel de l'animal. Les résultats de ce suivi sont bons, cependant ils ne permettent pas de répondre aux attentes fixées dans le programme de suivi en raison des limites imposées par le protocole d'installation des appareils mais également des limites liées aux risques de vol.

En outre, d'après les données collectées par l'OFB, le Vuache apparait comme étant le corridor écologique principal du Lynx entre le massif Jurassien et les Alpes avec une détection de déplacement estimée à 6 individus.

Néanmoins, les autres observations permettent de mettre en évidence la présence d'une faune diversifiée, à chaque fois au rendez-vous, qui coexiste avec une fréquentation anthropique importante des massifs. A noter également que même si les informations sur le Lynx sont précieuses, la donnée la plus marquante de ce suivi reste le fort niveau d'anthropisation du massif, même si les observations photographiques obtenues cette année sont moins nombreuses.

5. Avenir du projet

À la suite 2 refus à la demande de capture de 10 Lynx pour les équiper de colliers GPS, le comité de direction du programme (composé des fédérations de chasse, de l'OFB et du CNRS) est allé interroger le ministère de l'environnement et du développement durable afin de débloquer la situation. Le ministère c'est retranché derrière le Programme National d'Action Lynx, dans lequel certaines actions du programme Prédateur-Proie Lynx entrent. Cependant il n'est pas écrit clairement qu'il est possible d'effectuer un suivi GPS des populations de Lynx, les méthodologies afin de répondre aux questions posées devront être soumises au comité scientifique du PNA. En effet, les données qui pourraient être recueillies par le biais de ces animaux équipés constituent la pierre angulaire du programme afin de les confronter avec les données cynégétiques et surtout, de la démographie et de l'utilisation de l'espace par les chevreuils et chamois. La recherche de solutions alternative à la pose de colliers GPS n'a encore révélé aucune autre solution technique permettant de satisfaire les objectifs escomptés au départ.

Aujourd'hui le programme est limité par les moyen technique qu'il peut mettre en place (colliers lynx). Cela est particulièrement dommageable étant donnée l'apparition d'une vraie dynamique autour du projet, avec des chasseurs qui se sont impliqués à la fois pour capturer les ongulés mais aussi pour afficher une transparence exemplaire vis-à-vis de leur pratique, leur souhait étant d'évaluer le réel impact du Lynx sur les populations d'ongulés. Celui-ci

semble selon les premiers retours moins importants que ce que la documentation actuelle laisse à penser.

Cette non atteinte des objectifs initiaux du Programme Prédateur-Proie lynx en l'absence de suivi GPS des lynx est dommageable à la poursuite des actions de conservation et d'amélioration de la coexistence entre le lynx et la chasse. Toutefois les Fédération départemental des chasseurs de l'Ain, du Jura et de la Haute-Savoie ne comptent pas abandonner le dossier, mais explorer aux côtés de leurs partenaires scientifiques (OFB et CNRS), les premières pistes de réflexions soulevées par le PPP Lynx. Ainsi le projet Étude Chasse Ongulés Lynx au sein d'un Ecosystème de Moyenne Montagne (ECOLEMM) sera mis en œuvre en 2022 afin d'étudier plus directement les populations d'ongulés au sein de l'aire de présence du lynx. Cependant, les partenaires continueront de faire valoir auprès des services de l'Etat la nécessité de capture et suivi de lynx par colliers GPS, afin d'atteindre les objectifs du PNA Lynx. Dans le même temps, les FDC poursuivront leurs actions en faveur d'une meilleure connaissance de l'espèce par divers publics et notamment les chasseurs. Cela passe par l'aboutissement d'une exposition itinérante, d'un site internet et d'un court métrage en 2022.

En Haute-Savoie, la poursuite du suivi s'effectuera à moindre mesure, avec la mise en place de pièges photographiques chaque année sur les secteurs d'étude. En raison de la priorité donnée au loup, un suivi renforcé du loup a été mis en place. Près de 70 personnes (chasseurs, agriculteurs et lieutenants de louveterie) constituent un réseau du suivi sur l'ensemble du département. Du matériel spécifique (pièges photographiques, caméras thermiques, enregistreurs sonores) va être déployé sur le terrain. L'ensemble des données récoltées viendra enrichir la base de données du réseaux loup lynx. Ainsi nous devrions récolter beaucoup plus d'information sur le lynx en Haute-Savoie. Après un mois de suivi le lynx a pu être observé sur 3 autres massifs du département.